



Initiative d'excellence Paris//Seine
Soutien à l'excellence scientifique et à la formation doctorale

Appel à propositions 2018

Objectifs de l'appel
et
modalités pratiques de réponse

Envoi d'un abstract de pré-soumission du projet jusqu'au 09 avril 2018, 13h00
Envoi des propositions finales jusqu'au 20 avril 2018, 13h00

Contact scientifique :
aap-excellence-scientifique@universiteparisseine.fr

1. Objectifs de l'appel à propositions

Cadre institutionnel

Dans le cadre de l'initiative d'excellence Paris//Seine, un second appel à propositions est lancé en faveur du développement de la recherche.

L'initiative d'excellence Paris//Seine est portée par cinq institutions : la COMUE Paris//Seine, l'université de Cergy-Pontoise, l'ESSEC, l'EISTI et l'ENSEA. Elle est dotée de 7,4M€ annuels. L'un des défis centraux de l'initiative d'excellence est le renforcement du potentiel scientifique, de la visibilité internationale et de l'excellence de la recherche des établissements partenaires.

Ambition

Le présent appel à propositions vise à soutenir financièrement des projets, issus de la communauté scientifique des établissements membres de l'Initiative d'Excellence Paris Seine et des UMR associant le CNRS à l'un de ses établissements. Ces projets devront contribuer au développement de l'excellence scientifique. La qualité des projets, leur apport à la visibilité et à la dynamique d'excellence seront déterminants.

Sont notamment visés les projets permettant l'émergence de nouvelles thématiques de recherche, le renforcement de la formation doctorale et post-doctorale, l'accroissement de l'attractivité et de la visibilité internationale, l'émergence de projets transversaux associant plusieurs entités de recherche de l'Université Paris Seine et le développement de la recherche partenariale en lien avec le monde socio-économique.

Le présent appel à propositions vise à favoriser l'émergence de projets ayant un effet structurant sur la stratégie de recherche des établissements, des équipes de recherche et des chercheurs et permettant de lever les verrous de développement identifiés.

Les projets soutenus pourront notamment contribuer au développement de collaborations scientifiques internationales avec certains partenaires privilégiés de l'initiative d'excellence Paris Seine (notamment en Europe, the University of Warwick, en Asie, Nanyang Technological University). Ils pourront aussi accompagner le développement de projets de recherche transversaux et novateurs qui alimenteront le déploiement de graduate schools rénovées, en lien avec le prochain appel national EUR.

L'appel à propositions vient compléter les dispositifs existants de soutien à la dynamique scientifique, en particulier les Laboratoires d'Excellence (labex). Il permettra à la fois d'étendre à d'autres champs scientifiques la dynamique d'excellence et de renforcer les pôles d'excellence déjà labellisés. Les projets relevant du domaine des labex devront en priorité être soumis à ces derniers. S'ils sont aussi déposés dans le cadre de cet appel à proposition, le dépôt au labex devra être précisé.

Domaines de recherche

L'appel à propositions concerne tout autant la recherche fondamentale que la recherche appliquée partenariale. Il recouvre l'ensemble des disciplines scientifiques. Au-delà de la qualité scientifique disciplinaire des projets soutenus, l'initiative d'excellence Paris//Seine a pour ambition d'éclairer, par le développement d'une recherche académique de haut niveau, les grands enjeux sociétaux contemporains qui interrogent le rapport de l'homme à la technologie, à sa planète et à la vie en société. Ces grands enjeux seront appréhendés dans leur complexité globale, en favorisant une approche interdisciplinaire, mobilisant différentes disciplines au sein des grands domaines disciplinaires (SHS, Sciences dures), et croisant, de façon plus large, les sciences sociales ou les sciences de la modélisation avec d'autres champs disciplinaires.

Dans le domaine de la recherche appliquée, comme l'an passé, trois domaines d'application principaux ont été identifiés : économie, finance et management ; patrimoine, art et luxe ; risques, société et sécurité. Au-delà de ces trois thèmes, l'ensemble des projets de recherche permettant de nourrir le développement du

transfert de technologie et des savoirs, en lien avec les partenaires socio-économiques du territoire sont encouragés. Pour les projets de recherche appliquée, un portage et un financement conjoint avec un partenaire extérieur sont attendus.

Cet appel à propositions pourra plus largement être sollicité pour obtenir le cofinancement des différentes actions mentionnées ci-dessous, en complément des financements obtenus au titre d'autres appels externes. En particulier, les besoins de cofinancements pour des projets déposés au titre du programme « Make our planet great again » seront soumis au présent appel.¹

2. Eléments de cadrage

Ce deuxième appel à proposition de l'initiative d'excellence Paris//Seine comprend trois volets principaux:

- le financement de contrats doctoraux et post-doctoraux
- le financement de professeurs invités
- le soutien aux projets de recherche émergents
- l'aide au recrutement

Les éléments de cadrage donné ci-dessous sont indicatifs. D'autres projets pourront être soutenus dès lors qu'ils concourent significativement aux objectifs de renforcement du potentiel scientifique de l'initiative d'excellence.

a. Thèses et post-docs

La pertinence et la qualité du projet scientifique, son caractère stratégique et sa contribution au développement scientifique, la qualité des candidats et leur potentiel international, ainsi que la qualité de l'environnement scientifique (encadrement, laboratoire, interactions avec le monde académique national et international) seront des éléments déterminants dans l'évaluation de la proposition.

Les contrats doctoraux sont valorisés à hauteur de 40k€ chargés/an pour une durée de trois ans.

Les contrats post-doctoraux sont valorisés à hauteur de 50k€/an pour une durée de deux ans.

Ces montants pourront être réévalués en fonction des cofinancements ou du contexte de la discipline sur justifications.

D'autres formes de soutien financier, permettant d'accroître l'attractivité de nos formations doctorales - notamment auprès d'étudiants étrangers- pourront être mises en place, à la faveur de cet appel.

Le soutien financier de l'initiative d'excellence pourra venir compléter d'autres financements déjà disponibles et prendre la forme d'un cofinancement. Dans le cas des projets de recherche appliquée partenariale, un cofinancement par des entreprises extérieures constituera un élément positif du dossier. Il est rappelé que pour les entreprises partenaires, ce cofinancement est éligible au crédit impôt recherche. L'existence d'entreprises partenaires engagées à cofinancer un projet de thèse n'est pas nécessairement requise au moment du dépôt du projet. La recherche de financements extérieurs pourra aussi être menée après un premier avis favorable de l'initiative d'excellence Paris//Seine.

b. Professeurs invités

Les professeurs invités peuvent être de niveau junior ou senior. Ils seront accueillis conjointement au sein de l' « Institute of Advanced Studies » (IAS) et de l'équipe de recherche porteuse du projet.

¹ <https://www.makeourplanetgreatagain.fr>

Le potentiel d'interaction des professeurs invités avec les équipes en place, leur inscription dans les grands domaines de recherche de l'initiative, ainsi que leur capacité à interagir avec d'autres champs disciplinaires seront valorisés. L'objectif premier de ces invitations est le renforcement des synergies en recherche, au niveau international. Les professeurs invités pourront également participer à l'offre de formation au niveau avancé (doctoral).

Les séjours de longue durée, entre 3 et 9 mois, seront privilégiés. A titre indicatif, les professeurs invités au sein de l'IAS perçoivent en général, selon leur niveau, une rémunération comprise entre 3000 et 4500 euros nets mensuels.

c. Soutien aux projets de recherche émergents

Des projets de recherche émergents à fort potentiel pourront être soutenus pour une durée de deux ans, à concurrence de 50kEuros (hors recrutements de contrats doctoraux ou post-doctoraux et de chercheurs invités).

L'objectif de ce soutien financier est de permettre l'avancée de travaux de recherche et le montage de projet en vue du dépôt d'une demande de soutien financier externe au niveau national (notamment ANR), européen (ESF, ERC, PCRD) ou international. Les candidats à ces soutiens s'engagent à déposer une demande de financement externe auprès des agences nationales ou internationales durant les deux ans.

Le projet déposé doit impliquer le travail d'une équipe (au moins deux chercheurs), permettre l'exploration de nouvelles thématiques de recherche et s'inscrire dans la stratégie de développement scientifique des entités porteuses, des établissements et de l'initiative d'excellence Paris Seine.

d. Recrutements

Ce volet a pour objectif de renforcer l'attractivité internationale de l'université Paris Seine et de faciliter le recrutement de chercheurs de haut niveau dans nos équipes de recherche. Cela peut concerner des recrutements directs dans nos institutions ou bien indirects via un organisme de recherche. Pour les recrutements directs, sont d'abord visées les dispositions (transitoires) permettant de faciliter l'accueil de d'enseignants-chercheurs nouvellement recrutés (installation, allègement de service temporaire, apport en fonctionnement).

3. Modalités pratiques de réponse à l'appel et évaluation

Date et modalités de soumission

- Les dates limites de soumission sont les suivantes :
 - Envoi d'un abstract de pré-soumission du projet jusqu'au 09 avril 2018, 13h00
 - Envoi des propositions finales jusqu'au 20 avril 2018, 13h00
- La soumission s'effectuera sur la plateforme électronique de soumission Easychair via le lien suivant : <https://easychair.org/conferences/?conf=aap2018>
- La trame du dossier de soumission est disponible en [français](#) et en [anglais](#).

Constitution du dossier

- Le dossier comprend une présentation du projet scientifique de la demande et une description de la stratégie de développement scientifique dans laquelle le projet s'inscrit. Les objectifs visés par le projet, en termes de qualité scientifique, d'impact et de visibilité devront être décrits avec précision. Le dossier pourra être complété par des éléments fournis en annexe.
- Le dossier de candidature est volontairement de taille restreinte mais devra être constitué avec soin.

- Il sera constitué d'un document principal, limité à 9 pages et d'un document annexe qui seront à déposer sur la plateforme en ligne.
- Le dossier de soumission pourra être rédigé en anglais ou en français. Dans la mesure du possible, la rédaction en anglais sera privilégiée.
- Le dossier pourra être déposé par une équipe de recherche, un département, un chercheur individuel d'un des établissements partenaires ou un chercheur CNRS dans une UMR associant un des établissements partenaires de l'Initiative d'Excellence Paris Seine. Dans ce dernier cas, le chercheur devra déjà être en poste au sein d'un des établissements partenaires de l'initiative d'excellence Paris Seine.
- Dans tous les cas, l'avis du responsable de l'entité d'appartenance devra figurer dans le dossier.

Recrutements – Dossiers incomplets à la date de soumission

- Pour les propositions incluant un recrutement (contrat doctoral, post-doctoral, chercheur invité) il est souhaitable que le candidat au recrutement soit préalablement identifié et que le dossier inclue en annexe les éléments permettant d'apprécier la qualité du candidat. Si au moment du dépôt du projet, la personne à recruter n'était pas identifiée accord pourra être donné par l'initiative d'excellence Paris Seine et la validation finale pourra intervenir ultérieurement. Les dossiers complets seront toutefois privilégiés.
- De même, si de potentiels partenaires extérieurs n'étaient pas encore identifiés au moment du dépôt du projet (par exemple, en cas de cofinanceurs d'un projet de recherche appliquée), un pré-accord pourrait être donné avant une validation finale ultérieure.
- Dans le cas du recrutement de chercheurs invités, le porteur du projet s'assurera de l'accord préalable de l'invité pressenti.

Contacts

- Au sein des établissements, les correspondants sont :
 - UCP : Alexis François
 - ESSEC : Celine Alves-Pinto
 - EISTI : Rachid Chelouah
 - ENSEA : Aymeric Histace
- Contact au titre de la coordination de cet appel à propositions : aap-excellence-scientifique@universiteparisseine.fr.

Evaluations et résultats

- Les dossiers seront évalués par le comité scientifique dont l'avis sera transmis, pour décision au bureau exécutif de l'initiative d'excellence Paris Seine.
- Les résultats seront donnés aux environs du 15 juin 2018.
- Les critères pris en compte dans l'évaluation seront :
 - La qualité scientifique et le caractère innovant du projet
 - Le caractère stratégique du projet et sa contribution au développement scientifique de l'initiative d'excellence
 - L'expertise du porteur et la qualité de l'environnement scientifique
 - La qualité du candidat au recrutement
 - L'impact du projet

